

ARPAJON

NOTRE VILLE #61

LE MAGAZINE D'INFORMATIONS DE LA VILLE D'ARPAJON



4 Au service du Sport...

P. 12-13 : CHALLENGE 3^E FLEUR !

D'AUTRES INFORMATIONS EN VOUS ABONNANT À LA NEWSLETTER D'ARPAJON / WWW.ARPAJON91.FR / [FACEBOOK.COM/VILLEARPAJON91](https://www.facebook.com/villearpajon91)

la lettre de Monsieur le Maire

Chères concitoyennes, chers concitoyens,

J'ai la volonté, avec l'équipe municipale, d'associer le plus grand nombre d'entre vous aux projets de notre ville.

À travers les rencontres de quartiers, les questionnaires à la population, les groupes de travail et les réunions publiques, nous partageons des points de vue, nous recueillons vos attentes et vos propositions afin de prendre les décisions les plus justes.

Pour votre quotidien, une nouvelle politique de stationnement permettra de concilier les multiples usages de la ville. Que vous soyez habitants d'Arpajon, commerçants ou visiteurs, l'accès à l'offre de stationnement en « cœur de ville » sera facilité (création de zones bleues et zones payantes à partir d'1h30) et plus de 1000 places seront totalement gratuites. Selon certaines conditions, des abonnements seront disponibles pour ceux qui le souhaitent.

Pour l'avenir, l'aménagement de l'éco-quartier des belles Vues et la réno-

vation du cœur de ville, lieux de vie, d'activités économiques et de services, nous mobilisent collectivement. Votre implication, votre enthousiasme pour ces projets, me font dire que leur réalisation sera la fierté des Arpajonnais.

Le 12 mars dernier, nous inaugurons le nouvel espace sportif « Émile Manuel » qui concrétise la volonté municipale de porter haut et fort les valeurs du sport. Ce jour mémorable a rassemblé de nombreux participants autour de la mémoire d'un homme, qui a tant donné et transmis aux jeunes générations.

Comme toutes les villes de France, Arpajon est confrontée à une baisse sans précédent des dotations de l'état qui met en péril l'exercice de son budget de fonctionnement.

Je considère que les collectivités locales doivent contribuer à l'effort de réduction des déficits publics, en réduisant leurs dépenses et en optimisant leurs organisations.



Mais aujourd'hui, cette baisse très rapide et trop forte contraint toutes les collectivités à supprimer des services à la population, à augmenter fortement leurs tarifs, à réduire leurs investissements, ou à actionner le levier fiscal.

Face à plus de 450 000 € de baisse de dotation entre 2014 et 2016, nous avons réduit nos budgets de fonctionnement de 8% en 2015 et 10% en 2016, et avons fait le choix de maintenir la qualité des services à la population, leurs tarifs, ainsi que notre capacité à investir en contrepartie d'une augmentation d'un point des taxes locales.

Cet équilibre budgétaire permet de soutenir la dynamique de notre ville. Arpajon est en marche et s'appuie sur son histoire, ses traditions pour préparer et consolider l'avenir. Vous pouvez en être fiers.



Valoriser le patrimoine historique : signature de la vente de l'ancienne gare du petit Arpajonnais à la ville.

Christian Béraud, maire d'Arpajon



INAUGURATION DU GYMNASSE

UN BEL ÉQUIPEMENT !

L'Espace sportif Émile Manuel a été inauguré le 12 mars dernier par Christian Béraud, Maire d'Arpajon. Visite du bâtiment, démonstrations sportives et après-midi portes ouvertes étaient au programme.



Après avoir coupé le ruban tricolore aux côtés de Denise Manuel, fille d'Emile Manuel, Christian Béraud, Maire d'Arpajon, a tenu à rendre hommage à ce dernier : *"Artisan du développement de la vie sportive arpajonnaise, il a consacré une grande partie de sa vie à notre club de basket, en tant que Président de l'ESRA pendant 50 ans, de 1965 à 2015. Il est des hommes pour qui l'engagement citoyen est une question d'honneur (...) pour qui la notion d'éthique sportive ne sera jamais un vain mot (...) pour qui les qualités de pédagogie se doivent d'être cultivées au quotidien.*

Emile Manuel était de ceux-là ; de ces hommes dont le nom est connu de tous, que l'on ne peut pas oublier, qui méritent que l'on honore leur mémoire."

DES CHOIX ENVIRONNEMENTAUX

Le précédent bâtiment, construit en 1966, n'était plus adapté à la pratique sportive actuelle, ne répondait plus aux normes de sécurité et particulièrement énérgivore. Il fallait répondre à de nouveaux besoins. La Municipalité a donc pris le dossier à bras le corps. Le résultat en valait la peine ! *"En sous-sol, un stand de tir s'organise autour de deux pas de 10m et 25m, représentant une superficie de 315m². Le rez-de-chaussée est composé d'une grande salle multisports de 44m x 24m et d'un mur d'escalade de 7m de haut. L'étage offre une salle de gymnastique de 480m². L'équipement est complété par des locaux administratifs, des vestiaires, une infirmerie et un logement de gardien. Enfin, une aire sportive extérieure couverte de 800m² vient augmenter le panel des fonctionnalités de ce bel équipement"*, a décrit le Maire lors de l'inauguration. L'Espace sportif Emile Manuel, nouvelle génération de bâtiment répond aux exigences de Haute Qualité Environnementale. Confort et qualité de l'air seront appréciés des usagers. Ces nouveaux aménagements permettront à la commune une maîtrise des coûts d'énergie, de gestion de l'eau, d'entretien et de maintenance.

LES ASSOCIATIONS AU RENDEZ-VOUS

Les futurs occupants de l'équipement étaient au rendez-vous de l'après-midi portes ouvertes. L'ESRA Basket a animé la grande salle multisports avec ses équipes. L'ESRA Gym aux agrès a accueilli de nombreux jeunes, ravis de s'initier aux barres asymétriques, à la poutre ou au sol avec les gymnastes et dirigeantes de l'association. Le Service municipal de la Jeunesse proposait de s'essayer au badminton. Enfin, l'ASSGA Escalade 91 a permis aux visiteurs, petits et grands,



de gravir le nouveau mur. Pour Noëlle Canovas, Présidente de l'ESRA Basket *"ce nouveau gymnase est très beau ! De plus, il est situé au coeur d'Arpajon, donc les Arpajonnais viendront plus facilement voir les matchs. Un équipement n'est pas que du béton, il a une âme... Charge aux associations arpajonnaises de la faire vivre !"*. Même appréciation chez Lydia Herau, Responsable technique de l'ESRA

Gym aux agrès : *"désormais, nous allons pouvoir accueillir de plus en plus de jeunes et travailler dans de bonnes conditions pour continuer au niveau le plus haut. Une section "Baby-gym" a été créée et nous avons enfin pu ouvrir aux garçons !"*.

FINANCES COMMUNALES

UN BUDGET **ADOPTÉ ET MAÎTRISÉ**

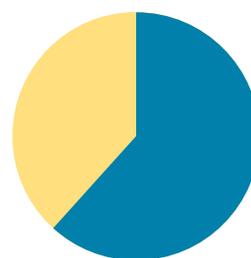
Adopté lors du Conseil municipal du 13 avril par 26 voix pour, 3 contres et 4 abstentions, le budget 2016 marque la volonté de la Municipalité de maintenir les services à la population tout en investissant pour permettre le développement de la commune. Dans un contexte national de baisse des dotations de l'Etat, les membres du Conseil municipal ont opté pour un recours maîtrisé à la fiscalité.

Le débat d'orientation budgétaire organisé le 23 mars en Conseil municipal, a montré les contraintes qui pèsent sur le budget de fonctionnement 2016 et les années à venir. Arpajon, comme beaucoup de villes de France est confrontée à une baisse importante de ses recettes de fonctionnement, provenant des dotations de l'Etat. Les collectivités sont associées au redressement des comptes publics. Face à ce constat, les budgets de fonctionnement des services de la ville d'Arpajon ont été construits sur un objectif de diminution de 10%, à l'exception des dépenses incompressibles (fluides, assurances, contrats d'entretiens et de maintenance,

repas scolaires et portage). Une baisse de 8% avait déjà été pratiquée en 2015.

Malgré une gestion rigoureuse, le recours aux subventions et les recherches d'économies, malgré une politique de transfert de charges à l'intercommunalité, la Municipalité est contrainte d'activer le levier fiscal en 2016. L'équipe municipale a opté pour une faible augmentation d'un point sur les trois taxes communales. Les taux pratiqués à Arpajon demeurent néanmoins inférieurs à ceux pratiqués dans les communes de même strate et inférieurs aux moyennes, nationale et départementale. En matière de taxe d'habitation, la hausse sera conte-

BUDGET PRIMITIF - DÉPENSES 2016

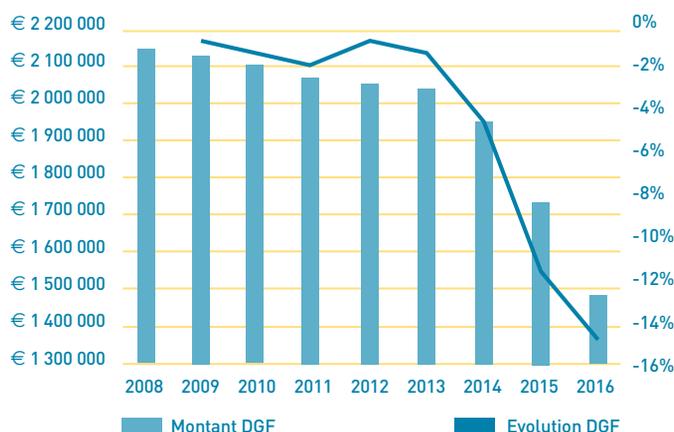


- Dépenses de fonctionnement 12 804 277,18 €
- Dépenses d'investissement 8 731 226,95 €

nue à 3,5 € / mois pour une valeur locative moyenne. La faible hausse de la taxe foncière sera compensée par la baisse de taxe sur les ordures ménagères grâce à la politique en faveur du tri des déchets. Cette hausse contenue, décidée cette année en responsabilité, apportera une recette

de l'ordre de 340 000 €. Elle permettra de compenser la baisse des dotations de l'Etat, maintenir les services à la population et poursuivre le programme d'investissements.

EVOLUTION DGF (DOTATION GLOBALE DE FONCTIONNEMENT)



Année	Taxe d'Habitation		Taxe Foncière		Taxe sur le foncier non bâti	
	2015	2016	2015	2016	2015	2016
Arpajon	11,78%	12,78%	14,74%	15,74%	46,78%	47,78%

COMPENSER LA BAISSÉ DES DOTATIONS

La ville doit compenser les pertes de dotations de l'Etat. La commune a perdu près de 400 000 € de Dotation Globale de Fonctionnement (DGF) entre 2008 et 2015, dont 222 000 € entre 2014 et 2015. Le budget 2016 intégrera une nouvelle baisse importante : - 260 000 €. Entre 2014 et 2020, le volume cumulé des baisses de dotations pourrait atteindre - 29%.

MAINTENIR LES SERVICES À LA POPULATION

La baisse des dotations de l'Etat oblige les collectivités à adapter leur fonctionnement. **La Municipalité d'Arpajon a décidé de maintenir le niveau de service à la population tandis que des collectivités les diminuent ou les suppriment tout en augmentant fortement les impôts.**

L'Assemblée Départementale a ainsi voté une hausse de 29% sur la taxe foncière et décidé de réduire son offre de services publics.

A Arpajon, les nouvelles activités pédagogiques (NAP) sont reconduites. Des jeunes en service civique seront accueillis pour promouvoir et faire vivre les actions favorisant le lien social : ludomobile, bibliothèque de rue, projets du Conseil Municipal des Enfants et du service jeunesse. L'enveloppe destinée aux subventions versées aux associations est maintenue. La programmation des sorties destinées aux familles et aux seniors sera développée. **La Municipalité a également fait le choix de ne pas augmenter les tarifs des services municipaux.**

POURSUIVRE LE PROGRAMME D'INVESTISSEMENTS

L'équipe municipale tient son engagement d'une politique d'investissement volontariste à la hauteur d'une ville centre, afin de concourir à l'entretien du patrimoine et à l'adaptation des équipements au bénéfice des habitants.

Les études de rénovation de l'espace Concorde et de réfection des rues du 22 août 1944 et de la Paix seront menées cette année pour une mise en chantier en 2017. Le projet de réaménagement du Cœur de ville, priorité du mandat, se poursuit en 2016 avec la désignation d'un maître d'œuvre et la présentation à la population de quatre scénarios de requalification des espaces publics à l'automne prochain, au terme d'un concours.

OUVERTURE D'UNE MAISON DU COMMERCE !

La Municipalité a décidé de restaurer les deux pavillons situés de part et d'autre de la cour d'honneur de l'hôtel de ville. Le pavillon sud accueillera une maison du commerce, ayant la vocation d'accompagner les commerçants et l'association des commerçants Arpajon Renouveau. Elle sera animée par un Manager de centre-ville. Le pavillon Nord pourra être dédié à un lieu d'exposition éphémère, ouvert au public. Montant total : 300 000 €. Subventions attendues : 200 000 € (DETR 50 000 € et soutien à l'investissement public 150 000 €).

LES INVESTISSEMENTS 2016

1. ENTREtenir ET METTRE EN VALEUR LE PATRIMOINE

Rénovation de l'Eglise St Clément

Travaux de sauvegarde de l'édifice dont la restauration de l'abside Nord (maçonnerie extérieure, couverture) : 300 000 € TTC.
Subvention de la DRAC : 120 000 €.

Rénovation de la halle

Changement des arbalétriers pour 36 000 € TTC.

Rénovation de la mairie

Réparations des cheminées : 55 000 € TTC.

Travaux d'économies d'énergie

Travaux d'amélioration des installations de chauffage : 120 000 €

2. ADAPTER LES ÉQUIPEMENTS ET AMÉLIORER LES SERVICES PUBLICS

Rénovation des Ateliers 29

Réfection et isolation de la toiture : 170 000 € TTC.

Rénovation du groupe scolaire Herriot

Lancement d'une étude de programmation 2016 afin d'élaborer un projet global de rénovation du groupe scolaire : 50 000 €

Faciliter les transports en commun – création du TCSP* sur la RN20

Acquisitions foncières : 250 000 €

3. FAVORISER L'ATTRACTIVITÉ DU CENTRE-VILLE

Nouvelle politique de stationnement

Travaux parkings de Châtres et Dauvilliers, nouvelles zones bleues Porte d'Etampes, boulevard Abel Cornaton et parking de l'Orge : 140 000 €

Réalisation d'un nouveau parking public

Acquisition d'un parking public de 150 places 94-96 Grande rue pour un montant de 3 000 000 €.

Plan vélo

Travaux d'aménagement pour améliorer la pratique du vélo à Arpajon : 10 000 €

Modernisation de la vidéoprotection

Les installations de vidéoprotection vont être modernisées afin d'en améliorer l'efficacité et l'exploitation par les services de police. Des sites supplémentaires seront protégés : 350 000 €

Berges de l'Orge

Etudes de renaturation des berges de la rivière dans le parc Chevrier, suite à la rétrocession au Syndicat de l'Orge : 20 000 €

* Transport en commun en site propre



Chantal Castelnot, Sous-préfète de Palaiseau, Christian Béraud, maire d'Arpajon et Vice-président de la CDEA chargé de l'emploi, Jean Michel Giraudeau, maire d'Ollainville et Michèle Vial, directrice de Pôle emploi inaugurent les locaux de Pôle emploi, route d'Egly

EMPLOI

EMPLOI : L'AFFAIRE DE TOUS !

L'emploi est au cœur des préoccupations des élus, des organismes et des entrepreneurs du territoire. L'ensemble de ces acteurs se mobilise pour faire correspondre l'offre à la demande. Le 1^{er} trimestre 2016 a vécu deux événements marquants qui illustrent cette volonté.

Le Forum pour l'Emploi, organisé par Cœur d'Essonne Agglomération, s'est déroulé à Fleury-Mérogis, le 27 janvier. L'édition 2016 a accueilli près de 3 800 visiteurs. Objectif : faciliter la rencontre entre les offres des entreprises locales et les personnes en recherche d'emploi du territoire. Depuis de nombreuses années, la Municipalité d'Arpajon s'investit dans une démarche qui vise à actionner tous les leviers pour favoriser l'emploi de proximité et soutenir le développement économique du territoire. Christian Béraud, Maire d'Arpajon, également Vice-président chargé de l'emploi, du commerce de

proximité et du tourisme au sein de Cœur d'Essonne Agglomération, était présent aux côtés d'Olivier Léonhardt, Président de Cœur d'Essonne Agglomération pour rencontrer exposants et visiteurs.

ACCÉLÉRATEUR D'OPPORTUNITÉS...

Le Forum pour l'emploi a permis à 130 exposants de proposer plus de 12 000 offres d'emplois. Gigantesque entretien d'embauche, 600 personnes ont pu trouver un emploi en 2015 grâce à ces rencontres recruteurs-demandeurs d'emploi. Des entreprises, privées ou

publiques, des organismes d'aide à la création d'entreprise ou de formation, des partenaires de l'emploi ou des associations sont au cœur du dispositif, aux côtés des élus locaux, tel Christian Béraud, Maire d'Arpajon, pour qui "le forum a vocation à être un stimulateur de réseaux et de liens économiques sur le territoire de la Cœur d'Essonne Agglomération".

PÔLE EMPLOI D'ARPAJON

Quelques jours après, les nouveaux locaux et services du Pôle Emploi d'Arpajon étaient inaugurés par Christian Béraud, Maire d'Arpajon et Vice-président de

la CDEA, entouré d'élus de l'agglomération et de la commune en présence de Chantal Castelnot, Sous-préfète de l'Essonne. Plus spacieux, mieux équipés, ils accueillent les demandeurs d'emploi d'Arpajon, mais aussi de 24 autres communes du territoire de l'ouest essonnien. L'agence Arpajonnaise a su négocier le virage du numérique. Un choix pertinent car les chiffres en disent long : 40% de la population active est née avec le digital ; plus de 85 % des demandeurs d'emploi disposent d'internet à domicile ; 96 % des 18-24 ans ont un compte sur un réseau social ; 89 % des DRH déclarent inclure le recours à Internet lors d'un recrutement. ■



CONTRAT D'AVENIR POUR LA POLICE MUNICIPALE !

La Municipalité d'Arpajon, a signé un nouveau contrat d'avenir avec Angéline Di Cocco, 19 ans. Titulaire d'un CAP Incendie-Sécurité, la jeune Arpajonnaise a rejoint, pour 3 ans, l'équipe de la Police municipale au poste d'agent de surveillance de la voie publique. Elle a pour tutrice Élisabeth Rousset, adjointe au chef de la Police municipale. La commune travaille en partenariat avec la Mission locale des 3 Vallées.



SALON DE L'ARTISANAT

L'ART ET LE SAVOIR-FAIRE...

Pour cette édition 2016 du Salon de l'Artisanat, près d'une quarantaine d'exposants, parmi lesquels de nombreux habitués, attendaient les visiteurs sous la Halle. Ces derniers étaient au rendez-vous de ce week-end organisé par Arpajon Renouveau en partenariat avec la Municipalité. "C'est un salon qui a su se renouveler et se «relooker»" a expliqué Yvan Koenig, Vice-président de l'association des commerçants, dans son discours inaugural, "les artisans présentent de nouveaux produits chaque année, conçus avec beaucoup d'imagination !". Christian Béraud, Maire d'Arpajon, a quant à lui souligné l'activité

importante d'Arpajon Renouveau, qui "participe au rayonnement de la ville et garantit, grâce à Claudine Chartrain, une organisation et une logistique sans faille."

Les visiteurs ont pu admirer la créativité et le savoir-faire des artisans, dont la richesse des créations n'avait d'égal que celle des nombreux matériaux utilisés : bois, cuirs, tissu, papier, faïence, métal ou verre... Un salon de l'Artisanat haut en couleurs que les amoureux des belles choses ne sauraient manquer !

TOUS POUR LA QUALITÉ DE VIE !

Qu'il s'agisse d'embellissement, d'aménagement ou de développement, la Municipalité ne cesse d'intensifier ses efforts en matière de développement durable. Les actions réalisées ont pour objectif de préserver la qualité de vie arpajonnaise. C'est le cas du Plan Vélo, lancé officiellement lors du Salon du Tourisme 2016.

La seconde édition du Salon Tourism'Essonne était organisée par les acteurs du Tourisme en Essonne* et la Municipalité d'Arpajon, les 2 et 3 avril dernier. Il a été inauguré par Christian Béraud, Maire d'Arpajon, en présence d'Olivier Léonhardt, Président de Cœur d'Essonne Agglomération, d'Aurélié Gros, Vice-présidente du Conseil départemental à la culture, au tourisme et à l'action extérieure, de Michel Louette, Président de l'Union départementale des Offices de Tourisme et Syndicats d'Initiative de l'Essonne (UDOTSI 91), de Daniel Bac, Président de l'Office de Tourisme de l'Arpajonnais et Conseiller municipal d'Arpajon et de nombreux élus du territoire. Les sorties, loisirs et produits du terroir du département étaient à l'honneur cette année. La cinquantaine de stands a réuni un public nombreux sous la Halle, venu découvrir le patrimoine culturel et gustatif essonnien...

TOUS À VÉLO...

Ce même public a pu visiter Arpajon dimanche matin... à vélo ! Le stand de la ville s'est installé le temps d'une matinée sur la place du Marché pour le lancement du Plan Vélo, projet mené en concertation avec les Arpajonnais depuis 2014 et selon l'engagement pris par l'équipe municipale. Le vélo est un moyen simple et efficace pour améliorer la qualité de vie et agir concrètement contre le réchauffement

climatique. Économiser les ressources et les énergies, diminuer les pollutions, proposer des solutions alternatives et limiter les déplacements sont inscrits dans les orientations de la Municipalité. La commune s'est équipée d'un vélo à assistance électrique (en prêt gratuit sur demande aux Ateliers du 29**). Les Cycles Perrin*** ont proposé à l'essai des modèles performants pour la ville ou en tout-terrain. Le plan-guide, distribué aux visiteurs, conduit les cyclistes à travers la commune par les rues en zone 30 et en circulation à double sens ou le long de la promenade de l'Orge. Il recense aussi conseils et bonnes pratiques pour rouler en toute sécurité. Disponible à l'Office du Tourisme et en Mairie.

OU À PIED POUR LA BONNE CAUSE !

Qualité de vie et solidarité sont des mots qui vont si bien ensemble ! Preuve en est les 2 autres manifestations organisées simultanément avec le salon Tourism'Essonne. Une randonnée entre La Norville et Arpajon a rassemblé de nombreux marcheurs : les deux communes ont participé à la 41e édition des Parcours du Cœur organisée par la Fédération Française de Cardiologie. L'association "La Chaîne de l'Espoir", quant à elle, ouvrait sa 4e édition de "Bouger pour des Enfants", avec le rallye-vélo d'Arpajon, sur deux circuits : l'un d'environ 20 km, le second d'environ 65 km. ■



* Union des Offices de tourisme, syndicats d'Initiative, Comité départemental du tourisme de l'Essonne, Comité régional du tourisme, Produits & Terroir Essonne - Ile de France, Cœur d'Essonne Agglomération, Conseil départemental de l'Essonne.

** 01 70 62 80 88

*** Cycles Pierre Perrin
10 Avenue d'Arpajon 91520 Égly, 01 64 90 10 77



La parole à...
Thierry Ficheux
 CONSEILLER MUNICIPAL
 CHARGÉ DU PLAN VÉLO

«De nombreux Arpajonnais nous font remarquer que lorsqu'on n'habite pas en fond de vallée, notre ville nécessite un bon coup de pédale pour rentrer chez soi à vélo ! C'était vrai avant l'arrivée du vélo à assistance électrique (VAE), que nous souhaitons faire découvrir au plus grand nombre. Comme beaucoup de visiteurs au cours de cette matinée d'essai, j'ai pu savourer le plaisir grisant de remonter la route de la Ferté à pleine allure... pour un effort minimal ! Le VAE, c'est une alternative écologique, agréable... et économique à la voiture. Avec le nouveau plan de circulation et le retour des beaux jours, c'est plus que jamais le moment de laisser la voiture au garage...»



Olivier Léonhardt, Président de Coeur d'Essonne Agglomération et Christian Béraud, maire d'Arpajon au salon Tourism'Essonne



3^E FLEURL'ENVIRONNEMENT
AU CŒUR !

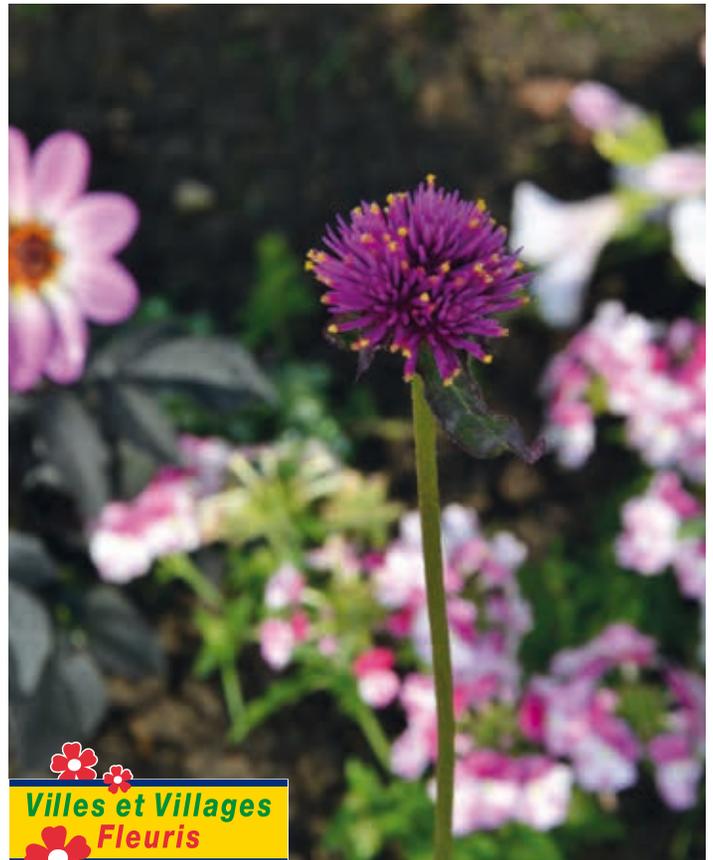
La Municipalité travaille sans relâche à valoriser le patrimoine naturel d'Arpajon pour garantir un environnement favorable à la qualité de vie des habitants. La labellisation Villes et Villages fleuris y contribue.

En 2013, la ville décroche le label 3^{ème} Fleur du Conseil national des Villes et Villages fleuris (CNVVF). Les communes labellisées sont visitées tous les trois ans par un jury régional. En 2016, c'est donc une nouvelle fois le "grand oral" d'Arpajon qui doit conforter son classement. Au-delà du caractère officiel de la récompense, ce label très sélectif garantit une qualité de vie et témoigne d'une stratégie municipale globale et cohérente. Il s'agit de se doter des moyens d'offrir un environnement favorable à l'attractivité résidentielle et économique de la ville. Car si à l'origine les critères d'attribution ne portaient que sur le seul esthétisme du fleurissement, ils ont évolué avec les attentes des habitants et portent aujourd'hui sur des enjeux tels que la qualité de l'accueil, le respect de l'environnement et la préservation du lien social. Le Label Villes et Villages fleuris garantit que la ville dans son ensemble soit impliquée dans la préservation de son cadre de vie et de l'environnement.

SUR TOUS LES FRONTS...

La démarche de développement durable engagée par l'équipe municipale a fédéré les Arpajonnais, les élus, les services municipaux, les commerçants ...

Concernant le fleurissement, les espaces verts et les espaces publics en général, les services techniques de la commune ont développé des programmes d'entretien et de rénovation des patrimoines au sens large : plan de stationnement repensé pour dynamiser les commerces et pour encourager les modes de circulation éco-responsables (vélo électrique, circuit piétonnier...) ; plans de propreté urbaine ; programme pluriannuel de l'arrosage automatique ; développement du fleurissement pérenne par les arbustes et les vivaces ; actions d'insertion (contrats d'avenir à la voirie et aux espaces verts) ; animations pédagogiques autour de l'environnement dans les écoles,



au Service municipal de la Jeunesse ou à la Bibliothèque... ne sont que quelques exemples du travail mené en transversalité. Les objectifs sont divers : sensibiliser au respect de l'espace public ou promouvoir cette démarche auprès de la population, des visiteurs ou des acteurs concernés.

Les nouvelles réalisations arpajonnaises intègrent aussi ces choix environnementaux : l'espace sportif Émile Manuel, bâtiment Basse Consommation Énergétique, ou la création du futur Éco-quartier des Bellevues, projet urbain de 56 hectares conçu selon les principes du développement durable. ■



Le dispositif 3^e fleur, au salon Tourism'Essonne 2016

DES TECHNIQUES ET DES HOMMES

La protection de l'environnement nécessite un engagement conséquent. La Municipalité d'Arpajon s'est donnée les moyens de son ambition.

GESTION DIFFÉRENCIÉE POUR ÉCOSYSTÈMES...

La Gestion différenciée, mise en œuvre pour l'entretien des espaces verts à Arpajon, est un mode d'entretien qui privilégie le respect et la sauvegarde des écosystèmes. Du plus organisé au plus sauvage, à chaque espace paysager correspond une gestion spécifique qui respecte et pérennise le végétal. Ce type de gestion valorise la multiplicité et la diversité végétale de la ville.

ACTION «ZÉRO PHYTO*»

La ville d'Arpajon a obtenu la certification Phyt'eaux cités. Elle s'est engagée depuis 2007 à intégrer le dispositif Phyt'Eaux-Cité, en définissant des zones test où leur utilisation est proscrite. En 2017, l'action «Zéro phyto*» s'appliquera à l'ensemble de la commune. Un plan de désherbage est développé par les agents communaux des Espaces verts.

**Zéro phyto : entretien sans produit phytosanitaire, c'est à dire sans pesticide, désherbant ou engrais chimique.*

CHACUN S'ENGAGE... TOUT LE MONDE Y GAGNE !

La mise en valeur permanente et la propreté de la ville sont l'objet d'une attention particulière dans la démarche de développement durable. Les opérations sont organisées en secteurs, six agents des services techniques interviennent au quotidien pour entretenir la ville et ramasser les déchets. Chaque rue d'Arpajon est ainsi nettoyée une fois par semaine. D'autres opérations sont réalisées par les services municipaux dans des quartiers ciblés pour une remise en valeur de l'espace public (mobiliers urbains, peinture, potelets, bacs...) et une sensibilisation des riverains.

CONCOURS JARDINS ET BALCONS FLEURIS

Arpajon participe au concours des jardins et balcons fleuris. En 2015, la ville a instauré une nouveauté dans le règlement qui intègre des recommandations de bonnes pratiques, notamment les actions des participants en faveur de la biodiversité et des ressources naturelles. Le savoir-faire de ces jardiniers amateurs contribue à l'embellissement du cadre de vie arpajonnais. *Inscriptions en mairie à l'accueil et sur accueil.urbanisme@arpajon91.fr jusqu'au 20 juin 2016*



AVPU : ENCORE PLUS PROPRE !

La ville a adhéré en 2015 à l'Association des Villes pour la Propreté Urbaine (AVPU). Elle met à disposition des Indicateurs Objectifs de Propreté qui permettent aux agents de réaliser une évaluation quantitative de la «non propreté». Les secteurs où la propreté doit être améliorée sont mieux ciblés.

CHENILLES PROCESSIONNAIRES

Les chenilles processionnaires colonisent pins et résineux d'Île de France. Dotées de poils urticants, elles représentent un danger potentiel pour les humains et les animaux de compagnie : réactions cutanées, oculaires et respiratoires. Pour lutter contre ce phénomène, la Municipalité a pris des mesures. Un échenillage est effectué dès qu'un arbre est touché pour la 1^{ère} fois et un éco piège est installé pour la saison suivante. Des nichoirs à mésange (prédateur des chenilles) sont posés à proximité des arbres qui ont porté des cocons. Pour éviter la propagation du phénomène, la commune incite fortement les particuliers à traiter leurs arbres et arbustes. Plusieurs méthodes sont possibles. L'échenillage (ou coupes des nids et brûlage des cocons) est effectué par des entreprises spécialisées. Autres moyens de lutte : les pièges, le traitement biologique. La consultation de professionnels agréés, qui possèdent les équipements nécessaires, permet d'adopter la solution la mieux adaptée.

Pour tout renseignement, contactez la Fédération régionale de défense contre les organismes nuisibles Ile de France (FREDONIF), 01 56 30 00 24, cm@fredonidf.com.

CŒUR DE VILLE

UNE CONCERTATION DENSE ET CONTINUE

Jeudi 14 avril à l'espace Concorde, plus de cent personnes ont participé à la réunion publique d'information sur le projet Cœur de ville. Une rencontre qui a permis à tout un chacun d'exprimer sa vision du futur centre-ville et de contribuer à l'élaboration du projet.



En introduction de la rencontre, Christian Béraud, maire d'Arpajon a présenté les objectifs du réaménagement des espaces publics et la démarche de concertation lancée par la Municipalité. Un des enjeux principaux sera de concilier les divers usages du centre-ville, ceux des riverains, des commerçants et des visiteurs. Il se traduira par des aménagements d'envergure sur les voies, les places et les réseaux (énergies, télécommunications, etc.). Le travail de programmation mené actuellement permettra de donner un cadre et de laisser la créativité des futurs architectes s'exprimer.

Le projet Cœur de ville a pour ambition de faciliter l'accès aux commerces et services pour toute la population, dont les Personnes à Mobilité Réduite. Une autre ambition sera de fluidifier la circulation des véhicules qui entrent ou sortent du centre-ville. Le projet s'attachera notamment à redéfinir l'offre de stationnement au bénéfice de la qualité urbaine du site tout en prenant en compte les attentes des piétons, cyclistes et automobilistes. Plus globalement, cette requalification devra accroître la pratique des espaces publics et la déambulation piétonne, mettre en valeur la halle et les sites remarquables qui jalonnent le périmètre actuellement à l'étude. Les travaux de requalification du Cœur de ville couvriront en effet, le secteur de la Grande Rue - de la Porte de Paris à la Porte d'Etampes, en passant par la Place de Châtres, la Place de l'hôtel de ville, la Place du marché et les rues adjacentes.

UN PROJET FRUIT DE LA CONCERTATION

La phase de concertation, commencée à l'automne 2015, va se poursuivre jusqu'à l'arrêt du projet définitif, au cours du 1er trimestre 2017. Lors des rencontres de quartiers, un questionnaire a été proposé à la population, permettant de recueillir les grandes tendances des préoccupations des Arpajonnais. Une seconde enquête, diffusée dans le magazine communal d'hiver, a recensé les attentes et les remarques des habitants de manière détaillée. Une série de trois rencontres thématiques de réflexion (focus group) s'est ensuite déroulée en mars et avril, dans le but de prendre en compte les réflexions et les propositions des habitants, des commerçants et des personnes extérieures à la ville. La synthèse de ces travaux menés en atelier, accorde une priorité aux piétons et incite à la création d'espaces de convivialité (terrasses, espaces verts, ...). Les participants aux focus group souhaitent, de plus, préserver l'esprit « ville provinciale et commerçante » tout en valorisant le patrimoine classé de la commune. Modification du plan de circulation, évolution de l'offre de stationnement et végétalisation des espaces publics figurent aussi parmi les conclusions de ces rencontres.

L'exposition sera présentée lors de la Foire aux Haricots, du 16 au 18 septembre avant que le lauréat soit désigné fin 2016 et qu'une nouvelle consultation de la population soit organisée début 2017 lors d'une réunion publique.



« Focus group » riverains du centre-ville



« Focus group » commerçants



« Focus group » Arpajonnais



P + DE 1000 PLACES GRATUITES

- 1 Agot (rue Agot, 18 places)
- 2 Lemoine (rue Jules Lemoine, 24 places)
- 3 Porte de Paris (av. de la Division Leclerc, 47 places)
- 4 Jeu de Paume (place du Jeu de Paume, 55 places)
- 5 Verdié 1 (rue du Dr Verdié, 79 places)
- 6 Hoche (avenue Hoche, 90 places)
- 7 Duhamel (rue M. Duhamel, 130 places)
- 8 Victor Hugo (rue Victor Hugo, 180 places)
- 9 Gare (impasse du Jeu de Boules, 380 places)

GRATUITS 1H30

NOUVEAUX : BARRIÉRÉS AVEC 1H30 GRATUITE

- Châtres (place de Châtres, 75 places)
- Dauvilliers (rue Dauvilliers, 106 places)

P ZONES BLEUES GRATUITES

NOUVEAUX : AVEC DISQUE, 1H30

- 10 Orge (rue Edouard Robert, 63 places)
- 11 Porte d'Étampes (av. A. Briand, 58 places)
- 12 Bd Abel Cornaton (10 places)
- 13 Jeu de Paume (en surface, 55 places)
- 14 Concorde (18 bd A. Cornaton, 72 places)

P PAYANTS

- 17 Hôtel de Ville (28 places)
- 18 Place du Marché (121 places)

P NOUVEAUX PARKINGS

- 19 Verdié 2 (rue du Dr Verdié) – 2016
- 20 Pôle Gare (route d'Egly) – 2018

STATIONNEMENT

PARKINGS GRATUITS 1H30

Afin d'apporter des réponses concrètes aux défis de centre-ville, la municipalité a engagé la réorganisation du stationnement, avec comme idées forces de concilier les attentes des habitants du centre-ville, des commerçants et des visiteurs en développant une offre de stationnement de qualité et accessible pour chacun.

En février dernier, le Conseil municipal adoptait une nouvelle réglementation qui concerne plusieurs parcs de stationnement. Après quelques travaux d'équipements, les parkings de Châtres et Dauvilliers permettent aux automobilistes de stationner 1h30 gratuitement. Au-delà de cette durée, une tarification progressive est appliquée (0,50 € / 15 minutes). Les parkings sont gratuits le soir à partir de 19h et jusqu'à 8h du matin, ainsi que le dimanche après-midi à partir de 13h (et gratuits les jours fériés), ce qui favorise le stationnement des habitants du centre-ville.

UNE ZONE BLEUE ÉLARGIE ET PLUS DE 1000 PLACES GRATUITES

La nouvelle politique municipale en matière de stationnement s'appuie également sur l'élargissement de la zone bleue. Une mesure suivie d'effets depuis le mois de mars, puisque l'on trouve facilement des places disponibles devant la CAF et derrière l'hôtel de ville. Les automobilistes apposent un disque de stationnement sous leur pare-brise pour se garer 1h30 sur les parkings de l'Orge et de la Porte d'Etampes. 10 places le long du boulevard Abel Cornaton sont concernées par ce dispositif. Les Arpajonnais ont la possibilité de retirer gratuitement un disque de stationnement de norme européenne à l'accueil de l'hôtel de ville.

Les mesures de la nouvelle politique de stationnement seront évaluées dans leur ensemble, au cours des prochains

mois. Il sera ensuite envisagé d'en élargir le périmètre, en fonction des résultats enregistrés. Cela, tout en développant le nombre de places disponibles, grâce à la construction de nouveaux parcs de stationnement.

QUATRE PARKINGS SUPPLÉMENTAIRES

Entre 2016 et 2019, plusieurs parcs de stationnement vont être créés à l'initiative de la Municipalité, dont un parc de stationnement de 40 places rue du docteur Verdié. Les places sont réservées aux commerçants et riverains qui le souhaitent, sur abonnement. 105 places seront développées rue Marcelle Gourmelon et 100 places route d'Egley. A l'horizon 2018, un parking public de 150 places sera construit en sous-sol, 94-96 Grande Rue. 50 places seront aménagées sur la 2e partie du parking Hoche. Autant de déci-

sions prises par la majorité municipale qui renforceront l'offre de stationnement pour les habitants, les commerçants et les visiteurs de notre centre-ville.

ABONNEMENTS STATIONNEMENT

Pour les riverains qui le souhaitent et qui ne disposent pas de stationnement attaché à leur habitation, des abonnements sont proposés sur les parkings de Châtres et Dauvilliers (25 €/mois). Les demandes sont à adresser à la mairie d'Arpajon, 70 Grande Rue, 91290 Arpajon. Renseignements sur les modalités auprès des services techniques : 01 69 26 15 24.



Le parking de l'Orge/ en zone bleue



LES BELLES VUES

LES BELLES VUES
Un cœur de vie exemplaire

UN CŒUR DE VIE **EXEMPLAIRE**

L'éco-quartier des Belles Vues, un projet d'aménagement urbain qui respecte les principes du développement durable tout en répondant aux caractéristiques du territoire.

Le projet d'éco-quartier Les Belles Vues s'étend sur 56 hectares, dont 14 hectares d'espaces publics et un parc de 6 hectares. Il est conçu pour s'intégrer harmonieusement au paysage, en mettant en valeur la topographie générale du site. A l'horizon 2024, logements et équipements publics de proximité (dont un groupe scolaire) y seront construits. Habitat collectif de faible hauteur, maisons de ville, lots libres à bâtir, parc, jardins, places, chemins piétonniers et cyclables : la diversité des lieux et des services, la conception basée sur les usages quotidiens des résidents offriront aux futurs habitants un cadre de vie de qualité. L'éco-quartier Les Belles Vues comporte un objectif d'attractivité. Des activités économiques créatrices d'emplois y seront accueillies, avec de nouvelles entreprises et des commerces de première nécessité et de proximité pour le quartier. Tous les modes de déplacements seront mis en œuvre pour favoriser l'intégration de ce quartier au



Au cours de la réunion publique, les maires d'Arpajon et d'Ollainville ont exposé les enjeux de ce projet pour les habitants des deux communes et le développement de notre territoire. Christian Béraud et Jean Michel Giraudeau ont insisté sur les exigences de qualité des constructions, les services publics à développer sur site, ainsi que sur la complémentarité avec le centre-ville attractif d'Arpajon. Le déroulement de la réunion a permis à un public composé de plus de 200 personnes de prendre la parole et d'interroger les responsables du projet. La qualité architecturale du site, l'importance des espaces verts, l'enjeu de la desserte du quartier depuis la RN 20 et les liaisons en transports en commun, le type d'activités économiques et d'emplois ainsi que les équipements publics envisagés étaient au cœur des discussions lors de cette soirée de concertation de bonne facture.

centre-ville d'Arpajon, sans en augmenter la circulation routière (auto partage, vélo électrique, navettes, etc.). Un potentiel de développement certain pour notre ville. Site : lesbellesvues.net // [facebook.com/Les-belles-vues-176008406079328/](https://www.facebook.com/Les-belles-vues-176008406079328/)

NOUVEAU DÉPART POUR L'ANCIENNE GARE

La commune vient d'acquérir l'ancienne gare du petit Arpajonnais, dans le but de préserver et de valoriser ce patrimoine historique de la ville.

La station de l'Arpajonnais, située à l'angle de l'avenue Hoche et de la rue Eugène Lagauche, est un édifice élevé en meulière, organisé sur deux niveaux. Au début du XXe siècle, le rez-de-chaussée réservé au service comportait une salle d'attente, un guichet pour la vente des billets et un local pour les messageries. Le chef de gare logeait

au premier étage de ce bâtiment, aujourd'hui chargé d'histoire. Le 20 juin 1890, le Conseil municipal d'Arpajon délibère en faveur de la création d'un chemin de fer sur route, reliant Arpajon aux Halles de Paris, afin de vivifier le territoire et l'essor du commerce. On escompte un afflux de voyageurs et de visiteurs aux manifestations locales, facilitant le dévelop-

pement du tourisme. Le petit Arpajonnais servira principalement au transport des fruits et légumes. Les travaux de construction de la ligne commencent en 1891. Le 10 mai 1894, une grande fête est donnée en ville, pour l'inauguration de la ligne Paris-Arpajon, longue de 37 kms. Le 5 octobre 1936, le trafic cesse avec la mise en service d'autobus et de trains à vapeur. En 1946, la famille Gislain s'installe dans l'ancienne gare, en tant que locataire. Robert Gislain travaille à la SNCF. En 1964, le couple acquiert la propriété. Ils y élèveront leurs 6 enfants et y cultiveront leur jardin. Les consorts Gislain cèdent le bâtiment à la ville d'Arpajon, début 2016.



TRAVAUX GARE SNCF

La SNCF réalise actuellement d'importants travaux de mise en accessibilité de la gare financés par le STIF et la région Ile-de-France. Ils comprennent le rehaussement partiel des quais, la mise en place de bandes d'éveil à la vigilance et de balises sonores, l'installation de deux ascenseurs, la mise en conformité de la signalétique et de l'éclairage. Le chantier, qui a démarré en janvier dernier, se terminera en décembre 2016. Certains travaux sont effectués la nuit,

donnant lieu à des nuisances sonores pour le voisinage. Afin de communiquer sur la nature et la durée des travaux et de répondre aux questions des habitants, une rencontre d'information publique s'est tenue lundi 15 février, dans le bâtiment de la gare, en présence des responsables de la SNCF et de Christian Béraud, maire d'Arpajon.



NOUVEAUX HABITANTS

À LA DÉCOUVERTE DE **MA VILLE...**

L'accueil des nouveaux Arpajonnais est une tradition à laquelle ils se plient bien volontiers. Ils étaient une soixantaine le 30 janvier, salle des Mariages.

Petit-déjeuner et «sac de bienvenue» attendaient les nouveaux habitants de la ville, accueillis par l'équipe municipale pour une cérémonie en toute simplicité. Christian Béraud, Maire d'Arpajon, a fait un tour d'horizon des particularités de la ville et présenté les projets : rénovation du Coeur de Ville, éco-quartier des Belles Vues, révision du PLU, labellisation 3ème fleur Villes et Villages fleuris, plan vélo... Les adjoints ont ensuite détaillé chacun leurs missions et les spécificités de leurs domaines d'intervention. Un diaporama sur les événements de l'année passée a été diffusé, qu'ils ont pu emporter sur la clé USB remis avec la documentation de la commune dans le sac d'Arpajon. De quoi mettre l'eau à la bouche pour la suite de la matinée ! Une visite guidée en car a permis aux participants de faire découvrir Arpajon et son histoire, ses principaux monuments, ses équipements existants et les aménagements à venir.



BIENVENUE !

Sarah a 41 ans, une ado à la maison et un mari qui travaille à Paris. Mais pas question pour eux de vivre dans la capitale ! «Nous arrivons de Poitiers. Nous avons choisi Arpajon parce que c'est une ville à taille humaine. Elle correspond exactement à ce que l'on recherchait. C'est un peu la campagne en région parisienne !»



FAITES LE SAUT !

La mairie d'Arpajon recrute deux volontaires dans le cadre du Service civique pour une durée de 6 mois. Leur mission sera de soutenir les animations «aux pieds des résidences» et dans les équipements socio-culturels de la ville d'Arpajon.

Le Service civique est un engagement volontaire au service de l'intérêt général ouvert aux 16-25 ans, élargi à 30 ans pour les jeunes en situation de handicap. Accessible sans condition de diplôme, il est indemnisé et peut s'effectuer en France ou à l'étranger. Le montant de l'indemnité est de 573 €* par mois. Il est une opportunité pour les jeunes de s'engager dans une mission d'intérêt général parmi 9 domaines d'action : culture et Loisirs, éducation pour tous, environnement, solidarité, sport, intervention d'urgence en cas de crise, mémoire et citoyenneté, santé, développement international et action humanitaire.

DOMAINE : ÉDUCATION POUR TOUS

Le recrutement concerne le soutien aux animations «aux pieds des résidences» et dans les équipements socio-culturels de la ville d'Arpajon. Les volontaires participeront principalement aux animations suivantes : bibliothèque de rue, ludomobile, sorties familiales, ateliers et formations à destination des familles. Deux catégories d'actions : «aux pieds des résidences» et dans les équipements. Les missions des volontaires seront transverses entre ces différentes actions. Ils seront amenés à aller à la rencontre des habitants afin de les informer et leur proposer les activités et formations. Ils pourront être force d'initiatives en ce sens, être amenés à rejoindre d'autres animations organisées ponctuellement et proposer aussi des initiatives autour de celles-ci.



La parole à... Elisabeth Taunay,

ADJOINTE AU MAIRE CHARGÉE DE LA CITOYENNETÉ,
LA COMMUNICATION ET LES E-SERVICES

«L'équipe municipale se mobilise pour offrir aux jeunes du territoire une mission de service civique. Nous engageons pleinement la collectivité dans cette démarche. Ces nouvelles missions du Service Civique «Citoyens de la Culture» porteront sur deux thématiques, reflet de nos priorités :

- favoriser l'accès de tous à la culture, parce qu'il faut porter l'offre culturelle au plus près des habitants et que celle-ci soit au service des valeurs républicaines, pour conforter leur sens.
- aller à la rencontre des habitants, faire vivre la mémoire des lieux et des territoires, contribuer à la sensibilisation à la lecture, en favorisant la diversité, la mixité, le partage.

Faites le saut ! La ville d'Arpajon vous accueillera avec fierté et très grand plaisir !»

Renseignements :

01 70 62 80 88, projet29@arpajon91.fr

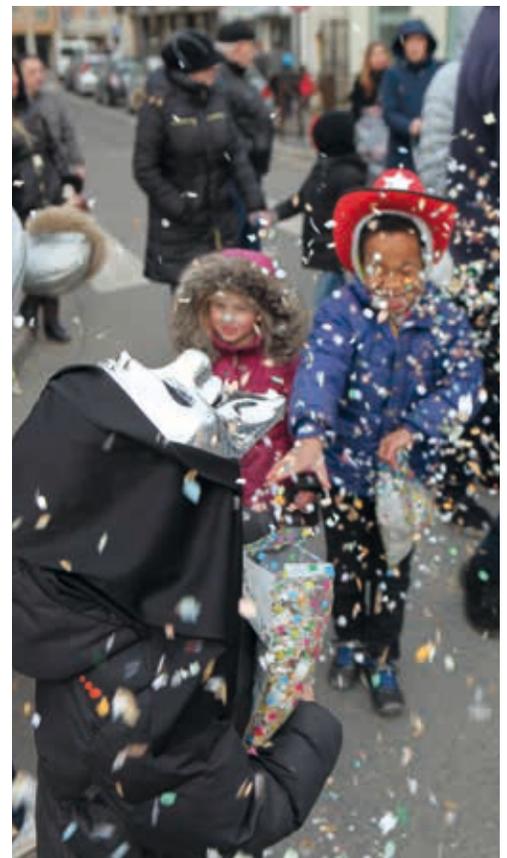
Candidatures :

- site Internet du Service civique : www.service-civique.gouv.fr
- Mairie d'Arpajon, 70 grande rue, 91290 Arpajon



CARNAVAL

DIMANCHE 28 FÉVRIER, les chars fleuris, les cuivres et les percussions ainsi que de nombreuses familles ont formé un joyeux cortège conduit en centre-ville par le comité du carnaval Arpajonnais sous la Présidence de Michel Corbeaux. Un événement apprécié, tant pour son ambiance de fête participative, que pour les sourires et les confettis qu'il soulève ; sans oublier sa mascotte Bineau. Satisfaits par tant de réjouissances, petits et grands ont désormais les yeux tournés vers l'édition 2017 du carnaval et de la fête foraine Porte d'Étampes, plébiscitée par le public.





19 MARS 2016

LES AUTORITÉS CIVILES ET MILITAIRES ont pris part à la commémoration de la fin des combats militaires de la Guerre d'Algérie aux côtés de l'équipe municipale. La cérémonie s'est tenue dans la cour de l'Hôtel de Ville, à l'appel de la Fédération nationale des anciens combattants d'Algérie et de la Municipalité.



POUR LE MEILLEUR !

ILS SE SONT DITS "OUI" le 19 juin 1965 à Arpajon. Cinquante après, Liliane et Michel Fauché ont à nouveau partagé leurs vœux le 6 février en salle des Mariages. Christian Béraud, Maire d'Arpajon, a célébré leurs noces d'or, en présence de leurs enfants et petits-enfants.



UN JEUNE ARPAJONNAIS À TOP CHEF

GABRIEL, 22 ans, est un jeune chef Arpajonnais prometteur ! Sélectionné pour participer à l'émission diffusée sur M6, "Top chef" et benjamin du concours, il ira jusqu'aux portes des quarts de finale, alors qu'ils ne sont plus que 5 en lice. Qu'à cela ne tienne, Gabriel fourmille d'idées nouvelles pour des plats de terroir. Gageons qu'il réalisera son rêve d'ouvrir son propre restaurant !



PHOTO SOUVENIR ARPAJON-FREISING...

DURANT UNE SEMAINE, les jeunes du collège Albert Camus ont accueilli leurs correspondants allemands, dans le cadre du jumelage avec la ville de Freising. Accompagnés de leur proviseur et des professeurs, ils ont été accueillis par la Municipalité et M. Brun, Président de l'association Arpajon-Freising salle des Mariages, autour d'un petit-déjeuner.



UNE CHAMPIONNE DE FRANCE À ARPAJON !

Les athlètes sont comme les plantes : il faut leur laisser le temps de mûrir. Les dirigeants de l'Athletic Club Arpajonais le savent bien. Et si les preuves étaient nécessaires, il suffit de regarder les résultats des Championnats de France Espoir en salle ! Arpajon compte désormais une jeune Championne de France : Coraline Maamouri, tout juste 20 ans, a décroché le titre sur 1500 mètres, en 4'30''75 le 21 février dernier. Ce petit bout de femme d'1,64m pour 43kg est classée athlète de haut-niveau, court le 1500 m et le 10 000m...et poursuit des études d'ingénieur ! Prochain rendez-vous espéré : une sélection avec «les Bleuets» pour les Jeux Méditerranéens en juin...

ESRA GYM AUX AGRÈS : CHAMPIONNAT RÉUSSI !

Aussitôt inauguré, l'espace sportif Émile Manuel accueillait sa 1^{ère} compétition de haut niveau avec le Championnat d'Île de France Ufolep de gymnastique aux agrès, les 26 et 27 mars. Près de 80 clubs franciliens avaient fait le déplacement. Les gymnastes de l'ESRA Gym aux agrès «jouaient» à domicile... pour le plus grand bonheur du public venu nombreux applaudir les sportives Arpajonnaises. Et ces dernières se sont distinguées : elles décrochent la médaille d'argent par équipe et la qualification pour la prochaine étape. Félicitations !



LES EXPOS DU PHOTO-CLUB

Du 5 au 10 février, les membres du Photo-club d'Arpajon ont présenté galerie Francval, le fruit de leur regard sur le marché. Un an durant, ils ont saisi à toute heure, des centaines d'instantanés : installation des étals, déballage, accueil des clients par les commerçants, opérations de démontage et de nettoyage. Autant de témoignages qui, dans l'ombre et le silence, nous éclairent sur cette « institution » Arpajonnaise.

LES LAURÉATS 2016

Prix de la ville peinture (thème) : PHILIPPE LUCAS pour «CHET»

Prix de la ville sculpture (thème) : FRANCOIS HECQUET pour « HARPE »

Prix de la ville photographie : CHRISTOPHE HATTON pour «LA BASSE»

Prix Coeur d'Essonne Agglomération (peinture hors thème) : ISABELLE PIERRE JUSTIN pour «KHEIZA»

Prix de l'Assemblée Nationale (sculpture hors thème) : ROGER COEURDEVEY pour « PRISE DE TÊTE »

Prix du Sénat : ANNE DUGUE pour «ACCORD PARFAIT'»

Prix la Plume du Page : MIJO MEZGHRANI pour «BIRDY»

Prix Espace-temps : BERNARD JOUVIN pour « LA CUISINE »

Prix du Rotary Club : CLAUDIE NEVEU pour «SANS TITRE»

Prix du public peinture : MARYSE HOUDY pour «LA CLE DES SAVOIRS»

Prix du public sculpture : TOTO pour «L' ACCORD LEON»

**SALON DES ARTS****15^E ÉDITION !**

Les 19 et 20 mars, le salon des arts a fédéré les créations artistiques de plus de 80 exposants, réunies sous le thème « En avant la musique ». Après « Tout feu, tout flamme » en 2015, c'est au travers d'une locution tout aussi populaire que les artistes ont décidé d'exprimer leur savoir-faire. Une formule d'engagement abondamment reprise par les peintres, sculpteurs et photographes qui présentaient un travail esthétiquement inspiré et rythmé comme du papier à musique. Le Salon des arts d'Arpajon, rendez-vous privilégié des arts plastiques sur notre territoire, traduit le dynamisme des Arpajonnais dans le domaine de la création, avec plus de 250 œuvres exposées. En témoignent également, les nombreux partenaires qui dotent les lauréats de cette 15^e édition, dont les invités d'honneur étaient Isabelle Bedel, sculptrice et Gyuri Karnay, peintre.

**UNE FLÛTE TELLEMENT ENCHANTÉE...**

Le Chœur Ad Alta Voce et les solistes de la classe de chant se sont produits à l'Église Saint-Clément le 2 avril, dans une version concert de l'opéra de Mozart «La Flûte enchantée» (extraits et mise en espace). Sous la direction artistique de Anne Rich, les artistes ont offert un beau moment musical. Francine Kendirgi était la récitante et Tamara Husson la pianiste. L'association «Chœur et Orchestre Jean-Philippe Rameau» participait à l'événement.

GRUPE ARPAJON, AGIR AVEC VOUS



Bâtir le nouvel Espace Sportif Émile Manuel, fierté de notre ville et de ceux qui le fréquentent.

Aménager l'éco-quartier des Belles Vues, où logements, école, équipement périscolaire, parc public de 6 hectares, activités économiques créatrices d'emplois sur plus de 12 hectares, en feront un lieu de vie exemplaire et une opportunité pour le développement d'Arpajon.

Améliorer le fonctionnement de notre centre ville afin de le rendre encore plus

attractif et agréable à vivre pour ses habitants, ses commerçants et ses visiteurs. Engager la rénovation du cœur de ville pour qu'Arpajon confirme son rôle de ville pôle de l'agglomération.

Ces projets majeurs façonnent notre ville et la prépare aux enjeux de demain.

Depuis le début du mandat, nous vous associons largement aux études et travaux préparatoires afin de prendre les décisions les plus efficaces, telle est notre responsabilité d'élus.

Face à l'équipe municipale, les deux listes d'opposition sont spectatrices, sans idée, sans proposition, alors qu'elles avaient l'ambition de vous représenter. Elles n'ont surtout aucune volonté de participer à cette dynamique, car participer, c'est s'engager et prendre des risques. Alors que font-elles aujourd'hui, hormis critiquer, bref ne rien faire de constructif pour les Arpajonnais.

Contactez nous : 06 77 87 33 28

GRUPE ARPAJON, MA VIE MA VILLE



ZAC des Bellevue : On en reparle ?

Le jeudi 10 mars 2016, une réunion publique d'information portée par la majorité municipale, avait lieu afin de présenter le projet d'aménagement de la ZAC des Bellevues visant à construire plus de 1000 nouveaux logements dont 30% de logements sociaux.

M. Christian BERAUD aura tenté de convaincre une assistance sceptique du bien-fondé de ce programme immobilier enclavé qui vise à bétonner

57 hectares de terres agricoles. Nos élus oublient un peu vite la priorité de l'aménagement du territoire visant à faciliter la création d'activités économiques et donc de l'emploi.

Les Arpajonnais subiront rapidement les conséquences de cette politique d'étalement et de densification urbaine de l'ensemble de notre territoire alors que notre réseau routier et nos transports en commun sont déjà saturés et notre cadre de vie dégradé.

Face à M. Christian BERAUD, nous défendons énergiquement le principe d'un développement urbain et économique maîtrisé qui s'équilibre entre ville et campagne. Un projet de cette envergure devait être soumis par référendum aux habitants de l'Arpajonnais.

GRUPE ARPAJON BLEU MARINE



Lors du dernier conseil municipal, M. le maire nous a présenté son orientation budgétaire pour 2016. Les baisses des dotations de l'Etat conjuguées avec le surcoût des rythmes scolaires et la promesse gouvernementale de dégeler le point d'indice des fonctionnaires vont avoir des conséquences désastreuses sur notre budget de fonctionnement. Malgré nos inquiétudes, M. le maire continue sa politique suicidaire de densification de notre ville qui, elle

aussi, aura des conséquences sur ce budget. Mais n'ayez crainte, M. le maire a trouvé une solution ! Elle consiste à augmenter l'imposition locale ! A l'heure où le département augmente de 29% la taxe sur le foncier non bâti, nous considérons cette décision municipale comme une trahison vis-à-vis des arpajonnais car la promesse n°1 de M. Beraud lors de sa campagne municipale, était de ne pas toucher aux taux d'imposition ! Ainsi, nous avons demandé à M. le maire

qu'il baisse ses indemnités ainsi que celles de ses élus en signe de solidarité avec les arpajonnais. Mais son silence signifie bien qu'il est plus aisé de demander aux autres ce que l'on a du mal à appliquer à soit même !

Alain BUFFLE - Vanessa JUILLE - Jean-Luc GUILLOIS

Contactez-nous : arpajonbleumarine@gmail.com ou 06/52/09/08/33



RGE CERTIBAT NF

écocréha La réhabilitation éco-citoyenne

ISOLATION & RAVALEMENT
DE VOS MAISONS ET COPROPRIÉTÉS...

MURS • MENUISERIES • COMBLES • VMC • RAVALEMENT

-30% de crédit d'impôt

Sceaux
fcaweb.fr **01 41 87 08 25**



13 place du marché
91290 ARPAJON
Tél. 01 64 92 08 08
Fax : 01 64 92 08 08
contact@arpajonimmobilier.fr
arpajonimmobilier.fr

VENTES • ACHATS • LOCATIONS • GESTION

ARPAJON IMMOBILIER



Salon Thanuya
Espace beauté féminin et coiffure mixte



Pour elles et lui...

105 Grande rue 91290 Arpajon - Téléphone : 09 52 54 27 97



SAS GUILLET
PLOMBERIE / SANITAIRE
Création - Rénovation wc / salle de bain / cuisine
(carrelage, électricité, plomberie)

7, rue de l'Urbia
91180 Saint-Germain-lès-Arpajon
Port. 06 61 51 00 13
Tél. 09 79 71 00 15
Email. cedric.guillet@wanadoo.fr

et ben voilà, tu l'as ton bilan auditif gratuit *



* test à visée non médicale

ARPAJON OPTIQUE
CENTRE D'AUDITION CONVERSIONS
16, RUE GAMBETTA
91290 ARPAJON
01 78 85 01 21



www.conversions.fr



BOCALINDA

E cigarette
E liquides Premium
Mods - Accessoires

9 rue Gambetta 91290 Arpajon
Tel 01 64 95 54 69

Horaires : Mardi-samedi 10h-19h30
sans interruption Dimanche 10h-13h

ETS LESCURE
PLOMBERIE - CHAUFFAGE - VMC - SOLAIRE - DÉPANNAGE

Sébastien LESCURE
06 98 04 38 53

2, bvd Ernest GIRAUD 91290 ARPAJON Tél./Fax : 01 64 90 38 53
E-mail : se.lescure@orange.fr

MASTERAUTOS
Réparation & Ventes De Véhicules
09 80 77 95 26 / 06 18 36 24 69
20 Avenue Hoche, 91290 Arpajon

AGENCE DE LA MAIRIE
TRANSACTIONS - LOCATIONS - GESTION

LOCATIONS - GESTION
ACHAT - VENTE

« Un projet immobilier ? »
Stéphane DUCLOS et ses collaboratrices sont à votre disposition pour tous vos projets d'acquisition, de vente, de location ou de gestion locative.

AGENCE DE LA MAIRIE
Place de l'Hôtel de Ville
91290 ARPAJON
Tél: 01.69.94.94.94
contact@agencemairie.fr

www.agencemairie.fr

Mira'Belle
Boutique Lingerie

Actualités, promos & événements sur

Empreinte
 SP
SIMONE PÉRELE PARIS
Assia
Chantelle PARIS
huit 8 PARIS

HORAIRES
Mardi de 10h à 19h
Mercredi au samedi
10h à 12h30 - 14h30 à 19h

12 place du Marché
91290 Arpajon
01 69 92 97 94
contact@mirabelle-lingerie.fr

ÉTAT CIVIL

MARIAGES

JANVIER

16 Khadija CHAOUQI et Hamid LAZAMANI

FÉVRIER

20 Véronique TORRES PALOMINO et Pascal BEGUIN

NAISSANCES

JANVIER

2 Louise DORAT
9 Louise BASSET
14 Oshkga RAMAKRISHNAMOORTHY
18 Eva ABSALON
19 Chloé DAVOUST
20 Kenza BOUHELALA
25 Eryn SOROMAN
27 Gabriel MARQUES LEROUX
28 Noéline LÉTÉVÉ RAFFIN
28 Léa LEMAIRE

FÉVRIER

3 Eden DE CARVALHO
4 Roumaïssa KOURDOURLI
10 Dwayne CHARLOTON

15 Yanis MESSAD
16 Germain NTSEKA MABUETA
17 Toatini TAUTU
17 Djordan THOVERON AFONSO
25 Anissa ALI
27 Benjamin LAPIERRE
28 Sasha GOUANELLE FELLER

MARS

5 Charlie BECHU
7 Melek DERBAL
11 Lucas HERISSON
12 Adem ACHAB
15 Fatoumata BA

DÉCÈS

DÉCEMBRE

24 Liliane MOMET, 73 ans

JANVIER

6 Jean ZAPARTAS, 89 ans
6 Andrée BRETON, veuve PELTIER, 91 ans
8 Jacques THRO, 81 ans
22 Armando RUA RAPOSO, 68 ans
30 Gérard HAREUX, 79 ans
30 Yvette GETTO, veuve FRITZ, 91 ans

FÉVRIER

2 Jean-Pierre MOREL, 82 ans
11 Monique JIMENEZ épouse LEPILLEZ, 78 ans
11 Michel COBESSI, 63 ans
20 Pierrette LEBEAU veuve BLERY, 95 ans
28 Francis LE DEUNF, 89 ans
29 Beatriz BRANDAO veuve RODRIGUES DE ARAUJO NETO, 87 ans

MARS

4 Gérard COURTADE, 75 ans
4 Juliette ZEYBÉGUIAN épouse LANNÉE, 77 ans
8 Roger BODEREAU, 79 ans
9 Marcel LABBÉ, 94 ans
15 Henri VOVARD, 96 ans
18 Amar IDRYSSY, 71 ans

UNE SÉLECTION DES DÉLIBÉRATIONS

(L'intégralité des délibérations du Conseil municipal est consultable en mairie et sur www.arpajon91.fr)

DÉLIBÉRATION 2015-142

OBJET : Approbation de la gratuité de la Bibliothèque municipale.

DÉLIBÉRATION 2016-6

OBJET : Approbation de la convention de mise à disposition du gymnase à l'association ESRA pour une durée d'un an, renouvelable par tacite reconduction d'année en année, pour une durée maximale de trois ans.

DÉLIBÉRATION 2016-7

OBJET : Approbation de la convention de mise à disposition du gymnase à la société de Tir de l'Arpajonnais pour une durée d'un an, renouvelable par tacite reconduction d'année en année, pour une durée maximale de trois ans.

DÉLIBÉRATION 2016-12

OBJET : Dénomination de la nouvelle voie dans le cadre du projet immobilier «Pôle Gare» réalisé par la société BOUYGUES IMMOBILIER «Impasse du Tacot», en hommage au passé «ferroviaire» de la commune et compte-tenu de la proximité avec la gare d'Arpajon.

DÉLIBÉRATION 2016-40

OBJET : Attribution des subventions aux associations.

DÉLIBÉRATION 2016-41

OBJET : Attribution de subvention au CCAS.

DÉLIBÉRATION N°2016-43

OBJET : Autorisation de signature donnée au maire de la convention d'utilisation du gymnase à l'association AAPISE.

DÉLIBÉRATION N°2016-44

OBJET : Approbation de la convention de mise à disposition du gymnase à l'association Club d'Escalade ASSGA pour une durée d'un an, renouvelable par tacite reconduction d'année en année, pour une durée maximale de trois ans.

MAIRIE D'ARPAJON

70, Grande Rue 91294 ARPAJON Cedex - Tél. : 01 69 26 15 05 - Fax : 01 69 26 15 00 — e-mail : mairie@arpajon91.fr — www.arpajon91.fr
Heures d'ouverture mairie : Lundi à jeudi 8h45 à 12h30 et 13h30 à 17h45 - Vendredi 8h45 à 12h30 et 13h30 à 16h45
Pour l'état civil : tous les jours aux heures d'ouverture de la mairie, sauf le jeudi. Et le samedi de 9h à 12 h.

ARPAJON NOTRE VILLE - MAGAZINE D'INFORMATIONS DE LA VILLE D'ARPAJON - Automne 2015 - N° 59

Directeur de la publication : Monsieur le Maire — Directeurs de la rédaction : Élisabeth Taunay, Olivier Bouton — Journalistes : Florence Ribeiro — Crédits photo. : Jean Larive, service communication — Régie publicitaire : CITHEA communication : 01 53 92 09 00 — Conception graphique : www.lesrasqas.com — Maquette : Megan Lesœur Vidy, service communication — Impression : Imprimerie LVRI/Grenier - www.lvri.fr - Imprimé sur papier PEFC — Toutes reproductions interdites, droits réservés.



LES PHARMACIES DE GARDE

DIMANCHES ET JOURS FÉRIÉS
(SOUS RÉSERVE DE MODIFICATIONS)

DIMANCHE 1^{ER} MAI

PHARMACIE LE HOUEYOU
PLACE DE LA COMMUNE DE PARIS
91760 ITTEVILLE
01 64 93 15 62

JEUDI 5 MAI

PHARMACIE PAROLINI
48 BIS RUE SAINT-GERMAIN
91760 ITTEVILLE
01 64 93 10 25

DIMANCHE 8 MAI

PHARMACIE LIGNELET-LORENZO
PHARMACIE DE LA GARE
PLACE DES DROITS DE L'HOMME
91510 LARDY
01 60 82 77 15

DIMANCHE 15 MAI

PHARMACIE BOURGOIN
73 GRANDE RUE
91510 LARDY
01 69 27 40 24

DIMANCHE 16 MAI

PHARMACIE AUDET
36 AV CHARLES DE GAULLE,
91630 MAROLLES EN HUREPOIX,
01 69 14 80 70

DIMANCHE 22 MAI

PHARMACIE VERCELOT
56 RUE DU GÉNÉRAL LECLERC
91710 VERT-LE-PETIT
01 64 93 26 14

DIMANCHE 29 MAI

PHARMACIE MARTIN
RUE PASTEUR
CENTRE COMMERCIAL SAINT-LUBIN
91790 BOISSY-SOUS-SAINT-YON
01 60 82 05 96

DIMANCHE 5 JUIN

PHARMACIE MORISSEAU
7, RUE DE LA LIBÉRATION
91770 SAINT VRAIN
01 64 56 11 12

DIMANCHE 12 JUIN

PHARMACIE LE HOUEYOU
PLACE DE LA COMMUNE DE PARIS
91760 ITTEVILLE
01 64 93 15 62

DIMANCHE 19 JUIN

PHARMACIE PAROLINI
48 BIS RUE SAINT-GERMAIN
91760 ITTEVILLE
01 64 93 10 25

DIMANCHE 26 JUIN

PHARMACIE BOURGOIN
73 GRANDE RUE
91510 LARDY
01 69 27 40 24

DIMANCHE 3 JUILLET

PHARMACIE LIGNELET-LORENZO
PHARMACIE DE LA GARE
PLACE DES DROITS DE L'HOMME
91510 LARDY
01 60 82 77 15

DIMANCHE 10 JUILLET

PHARMACIE CHARRIN
1 RUE ALEXANDRE THORIN
91510 JANVILLE-SUR-JUINE,
01 60 82 86 03

JEUDI 14 JUILLET

PHARMACIE MAUDET
31-33 GRANDE RUE
91630 MAROLLES EN HUREPOIX
01 69 14 89 49

DIMANCHE 17 JUILLET

PHARMACIE GERVAIS-CAQUANT
5 - 7 BOULEVARD ABEL CORNATON
91290 ARPAJON
01 69 26 91 52

DIMANCHE 24 JUILLET

PHARMACIE GUILLEMAN
2 PLACE DU MARCHÉ
91290 ARPAJON
01 64 90 01 46

DIMANCHE 31 JUILLET

PHARMACIE GERVAIS & JARNOUX
55 GRANDE RUE
91290 ARPAJON
01 64 90 00 22

→ POUR CONNAÎTRE LES PHARMACIES DE GARDE DE NUIT, COMMISSARIAT D'ARPAJON, TÉL. : 01 69 26 19 70.
→ POUR LES URGENCES MÉDICALES, CONTACTEZ LA MAISON MÉDICALE DE L'ARPAJONNAIS AU 01 69 13 91 91

PERMANENCES DE VOS ÉLUS



CHRISTIAN BERAUD, Maire

→ SUR RENDEZ-VOUS : 01 69 26 15 01



MAXIME DARRAS, adjoint
au maire chargé des travaux
et de la sécurité.

→ SUR RENDEZ-VOUS : 01 69 26 15 03



CHRISTINE LUFT, 1^{ère} adjointe au
maire chargée de l'enfance et des
affaires scolaires et de la jeunesse.

→ SUR RENDEZ-VOUS : 01 69 26 15 02



MARIE-CHRISTINE BLONDIAUX,
adjointe au maire chargée des
affaires sociales, du logement et des
ressources humaines.

→ SUR RENDEZ-VOUS : 01 69 26 15 07



ELISABETH TAUNAY, adjointe au
maire chargée de la citoyenneté, de
la communication et des e-services.

→ SUR RENDEZ-VOUS : 01 64 90 71 72



SOLANGE ENIZAN, adjointe
au maire chargée des seniors
et du lien intergénérationnel.

→ SUR RENDEZ-VOUS : 01 69 26 15 07



MARTINE BRAQUET, adjointe
au maire chargée de l'urbanisme
et du renouvellement urbain.

→ SUR RENDEZ-VOUS : 01 69 26 15 03



DANIEL COUVRAT, adjoint au maire
chargé de l'environnement
et des finances.

→ SUR RENDEZ-VOUS : 01 69 26 15 03



RACHID BOUCHAMA, adjoint au
maire chargé du commerce
et de l'artisanat.

→ SUR RENDEZ-VOUS : 01 69 26 15 01



SARAH KRIMI-HENRY, conseillère
municipale déléguée, chargée des
affaires culturelles, du patrimoine
et des festivités.

→ SUR RENDEZ-VOUS : 01 64 90 71 72



ANTONIO DE ALMEIDA, adjoint
au maire chargé du sport, de la vie
associative et des jumelages.

→ SUR RENDEZ-VOUS : 01 69 26 26 99

Devis
Gratuit



RESTITION DE CRÉDIT
- 50%
D'IMPÔTS

Aide ménagère
Garde d'enfants
Aide aux seniors
Jardinage
& Bricolage...

Et
Plus de **20**
services
à domicile

Apef Services Arpajon
34 Grande rue
91290 Arpajon
01 64 94 82 52

1h* OFFERTE
Sur présentation
de ce coupon
valable en 2016

*Pour tout contrat de 2h par semaine
d'une durée de 3 mois

www.apef-services.fr

* Selon la législation en vigueur - 100 art. 1193-1193-1193




**ENTREPRISE
MARTY**
PLOMBERIE - CHAUFFAGE - SANITAIRE
CRÉATION DE SALLE DE BAIN

15 Rue de La Croix D'égly 91290 ARPAJON
port. : 06.20.91.06.24 - mail : entreprise.marty@gmail.com

VOTRE CABINET
D'EXPERTISE COMPTABLE
ARPAJON



Résidence Le Clos des Halles
4-6, rue Victor Hugo - 91290 ARPAJON
Tél. : 01 60 82 21 90 - contact@ficoma.com

www.ficoma.com

Audit - Conseil - Expertise comptable
Commissariat aux comptes
Mission sociale - Mission juridique



HÔPITAL PRIVÉ DE PARIS-ESSONNE
12, BOULEVARD PIERRE BROSOLETTÉ
B.P. 11 - 91291 ARPAJON CEDEX
01 69 26 88 88

CHIRURGIE GÉNÉRALE ET DE SPÉCIALITÉ
CONSULTATIONS, MÉDECINE, RADIOLOGIE, IRM

Anesthésie, cardiologie, chirurgie esthétique, dermatologie, gastro-entérologie,
gynécologie, ophtalmologie, ORL, Viscéral, Urologie,
orthopédie et traumatologie, stomatologie




NOUVEAU PARKING

**HPPE RÉNOVE
SES CHAMBRES**




Élu installateur durable par ses clients

PVC - BOIS - ALU
VOLETS ROULANTS



6
magasins

«depuis 25 ans
à votre service»




- N20 - 21 av de la Division Leclerc
91 620 La Ville du Bois
Tél. 01 64 49 70 79
- 224 bis Route de Corbeil
91700 St Geneviève des Bois
Tél. 01 69 44 31 26
rcmfenestrier@orange.fr

10h - 17h

Fête du sport

Sam

11 juin

Complexe sportif
Emile Manuel

